

<https://ecoleetsociete.se-uns.org/Budget-2023-de-l-Education-nationale-injuste-avec-les-pauvres>



école & société

Budget 2023 de l'Éducation nationale : injuste avec les pauvres

- Société - Actu -

Date de mise en ligne : mardi 11 octobre 2022

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

À l'occasion de sa conférence de presse de rentrée, le ministre de l'Éducation nationale avait indiqué que « l'École est injuste avec les pauvres ». Les documents préparatoires au budget de l'Éducation nationale 2023 confirment malheureusement cette déclaration : malgré la hausse de la pauvreté dans notre pays, le montant des fonds sociaux n'évolue pas. Quant aux bourses, leur montant global diminue, notamment au collège.

Stagnation des fonds sociaux

Les fonds sociaux, disponibles seulement dans l'enseignement secondaire, servent principalement à faciliter l'accès à la restauration scolaire, et à effectuer toute dépense propre à satisfaire les besoins fondamentaux des adolescentes et adolescents concernés : habillement, optique, soins dentaires, appareillage auditif, etc. Alors que leur montant avait diminué de 16,6 % entre 2017 et 2022, le projet de budget prévoit une enveloppe égale, à l'euro près, à celle de l'an dernier (49 609 540 €).

Diminution du montant global des bourses, décrochage au collège

Le projet de budget fait état d'une diminution de plus de 5 millions d'euros, en passant de 758 725 791 € à 753 496 017 €. Dans le détail, les bourses en lycée augmentent (prime d'équipement, d'internat et de reprise d'études, bourse au mérite), mais ça baisse de 15 millions d'euros au niveau du collège : -6,41 %.

Alors que les bourses en collège ont été revalorisées à hauteur de 4 % à la rentrée 2022, le projet de budget prévoit une baisse de l'enveloppe globale, justifiée par l'évolution des effectifs. N'aurait-il pas été plus juste d'étendre ces aides à un plus grand nombre d'élèves ?

Domage pour cet échelon du système éducatif qui est celui de la scolarité commune et qui accueille par conséquent beaucoup d'élèves qui rencontrent des difficultés sociales.

L'avis du SE-Unsa

La manière dont sont envisagés les moyens financiers pour soutenir les élèves issus de familles pauvres est incompatible avec l'idée de solidarité nationale.

Les montants globaux prévus dans le projet de budget sont en stagnation ou en recul, mais ils pourront aussi être érodés par l'inflation.

Si rien n'est fait pour corriger cela, les élèves concernés et leurs familles connaîtront une baisse de leurs ressources, qui aura des conséquences en matière de réussite scolaire.

Décidément, le ministre avait raison : « l'École est injuste avec les pauvres ».